



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes

Question au Gouvernement n° 1730

Texte de la question

LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Mme la présidente. La parole est à M. M'jid El Guerrab.

M. M'jid El Guerrab. Madame la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, en préambule à ma question, je souhaiterais citer le sociologue Raphaël Liogier, qui écrit dans son livre *Descente au cœur du mâle* : « La modernité promettait à tous les humains les mêmes droits au nom de leur seule humanité. Mais, dès le début, les femmes en ont été exclues. »

Disons-le d'emblée : les femmes, dans la construction de l'histoire de notre pays, ont été rejetées de notre promesse républicaine. C'est ce qu'illustre, entre autres, la devise de la France : « Liberté, Égalité, Fraternité ». Où est la Sororité ? De même, le texte fondamental de la Révolution française, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, brille par l'absence de référence au « sexe supérieur, en beauté comme en courage, dans les souffrances maternelles », ainsi que l'évoquait Olympe de Gouges.

Dans notre société, la domination demeure assurément masculine. Les traditions résistent un peu trop à l'esprit du temps. Les femmes se sont battues pour obtenir l'égalité en droit. Elles l'ont obtenue, mais, dans la réalité, nous sommes encore loin du compte.

Dans notre société, aujourd'hui, les femmes ce sont 70 % des travailleurs pauvres, les femmes ce sont 82 % des emplois à temps partiel, les femmes ce sont 62 % des emplois non qualifiés, les femmes ce sont 85 % des chefs de familles monoparentales – rappelons qu'une famille monoparentale sur trois vit sous le seuil de pauvreté. Ces statistiques sont le reflet d'une réalité alarmante.

Pour combattre cette précarité, nous devons, aujourd'hui plus que jamais, associer le combat...

M. Pierre Henriet. Le combat, oui mais pas à coup de casque...

M. M'jid El Guerrab. ...pour le droit des femmes à la lutte contre les inégalités sociales. Concrètement, quelles politiques publiques le Gouvernement souhaite-t-il mettre en œuvre afin de lutter contre cette inégalité de fait ? (*Applaudissements sur certains bancs des groupes LaREM, LT et FI.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Mme Marlène Schiappa, *secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.* Vous l'avez souligné, il existe encore de nombreuses inégalités entre les femmes et

les hommes. La France est l'un des pays où la législation est la plus avancée en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, et pourtant, entre le droit formel et le droit réel, il existe ce que l'on appelle « la règle des 20 % ». C'est une inégalité que l'on retrouve partout : il existe un écart de salaire de 9 % à 27 % entre les femmes et les hommes ; au sein des couples hétérosexuels, 20 % seulement des tâches ménagères sont accomplies par les hommes. Ces deux chiffres se tiennent : tant que les femmes seront considérées comme davantage responsables dans la sphère familiale, elles disposeront de moins de temps, de disponibilité et de soutien pour être les égales des hommes dans la sphère du pouvoir.

Je crois que c'est un sujet qui concerne également les hommes. Je voudrais ici rendre hommage, tout comme vous, monsieur le député, à toutes les femmes et à tous les hommes qui, depuis des générations, se sont engagés et ont conquis de haute lutte des mesures d'égalité entre les femmes et les hommes.

L'ensemble du Gouvernement est mobilisé dans le cadre de la grande cause du quinquennat qu'est l'égalité entre les femmes et les hommes. La ministre du travail, Muriel Pénicaud, a eu l'occasion de présenter les dispositifs extrêmement volontaristes conçus par le Gouvernement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes en matière de salaires, ce qui permettra un gain de pouvoir d'achat pour les femmes dans un délai de trois ans. La semaine dernière, une initiative a été prise par ma collègue Agnès Pannier-Runacher, qui a réuni des dizaines de dirigeants d'entreprises et d'organisations qui s'engagent à aller plus loin en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Nous reviendrons tout à l'heure sur la question des mères isolées. Nous travaillons main dans la main avec ma collègue Christelle Dubos en vue d'accompagner celles-ci et de les sortir de la situation de précarité dans laquelle elles se trouvent encore trop souvent.

M. Aurélien Pradié. Agissez !

Mme Marlène Schiappa, *secrétaire d'État*. L'essentiel des mesures du plan Pauvreté qui a été présenté par ma collègue Agnès Buzyn sont destinées à ces femmes, qui représentent la majorité des temps partiels subis, des postes précaires et des femmes sans emploi. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. M'jid El Guerrab](#)

Circonscription : Français établis hors de France (9^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1730

Rubrique : Égalité des sexes et parité

Ministère interrogé : Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations

Ministère attributaire : Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mars 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 mars 2019](#)